

Architecture et Urbanisme, un chantier pour le Parc !

>> Dossier
Architecture et urbanisme
> (page 2-3)



Édito

Le bâti est omniprésent dans nos vies. Habitations, lieux de travail ou de loisirs, édifices historiques ou emblématiques, il constitue un repère inaltérable dans une société en perpétuel mouvement. La préservation de ce patrimoine, intime ou universel, participe à l'attrait du territoire et à un cadre de vie harmonieux.

Mais il ne faut pas pour autant figer l'évolution de l'habitat, sous prétexte de préservation. Elus, habitants, services de l'Etat, nous sommes tous concernés par le devenir de notre territoire et par l'évolution de notre environnement.

C'est sur ce constat que le « Concours d'idées Maisons passives ligériennes » s'est imposé à nous comme une évidence. Des constructions nouvelles peuvent compléter le bâti existant si elles relèvent le défi d'une insertion urbaine réussie pour devenir à leur tour, le patrimoine de demain.

Les choix réalisés aujourd'hui en termes d'urbanisme et de construction marqueront fortement le paysage ligérien. Prendre conscience de cet impact, c'est se laisser le choix de solutions plus durables à imaginer ensemble. C'est le message que souhaite faire passer le Parc en proposant



cette année, une mallette pédagogique à destination des élus.

Au-delà des questions de devenir de nos communes, pour de nombreux habitants du territoire, habiter rime avec rénover ou réhabiliter. Des contraintes s'imposent lorsque l'on souhaite apporter plus de confort et de performance énergétique à des bâtiments anciens ou en tuffeau. C'est à ces problématiques que le Parc entend apporter des réponses, comme vous pourrez le constater dans ce numéro du journal.

L'année 2012 débute et s'annonce pleine de défis et d'enjeux majeurs. Le Parc vous propose encore cette année de nombreux rendez-vous : journées techniques, visites de réalisations exemplaires, formations ambassadeurs, fête du Parc afin d'envisager collectivement des pistes d'actions pour un territoire d'avenir.

Jean-Michel MARCHAND

Président du Parc
Conseiller général de Maine-et-Loire

» Interview

Quatre questions à Claude MAINGUY

Maire de la Ménittré, Vice-Président
du Parc et Rapporteur de la
commission urbanisme



>>> Quels sont les enjeux de l'architecture et de l'urbanisme sur le territoire du Parc ?

Ils sont colossaux, car nous sommes sur un territoire emprunt d'une histoire et d'une identité architecturale. Il faut donc préserver, valoriser l'architecture traditionnelle du territoire en valorisant les matériaux, locaux : ardoise, tuffeau, falun... mais aussi les formes, les conceptions afin de respecter le paysage ligérien. Du point de vue de l'urbanisme, il est nécessaire de construire des logements qui s'intègrent dans le paysage local tout en tenant compte des performances.

>>> Interview complète p.4 <<<

»»» Dossier Architecture et urbanisme, un chantier pour le Parc !



Le patrimoine bâti du territoire comporte un ensemble de monuments exceptionnels qui attire chaque année de nombreux touristes venus notamment visiter les châteaux de la Loire.

Moulins, édifices religieux, habitats troglodytiques participent également à la renommée du territoire et témoignent d'un passé riche. Mais le Parc s'attache avant tout à la préservation et à la valorisation de l'habitat ligérien traditionnel. Ces différents types d'habitat montrent l'utilisation fortement répandue des pierres locales : le tuffeau et l'ardoise qui donnent aux maisons du val de Loire une identité architecturale très forte.

Pour maintenir ces caractéristiques, le Parc accompagne les communes dans les orientations d'aménagements des PLU, dans la réhabilitation thermique des bâtiments. Il apporte également un conseil pour les projets d'écoconstruction et de restauration du petit patrimoine.

»» Rénover le bâti en tuffeau, des solutions à la portée de tous

Les réglementations concernant l'efficacité énergétique des bâtiments amènent les professionnels à s'interroger sur la question de l'isolation sur le tuffeau. En effet, les techniques standards peuvent être contreproductives voire détériorer la qualité du bâti ancien. Comment est-il possible d'assurer sa pérennité tout en tenant compte des impératifs environnementaux ?

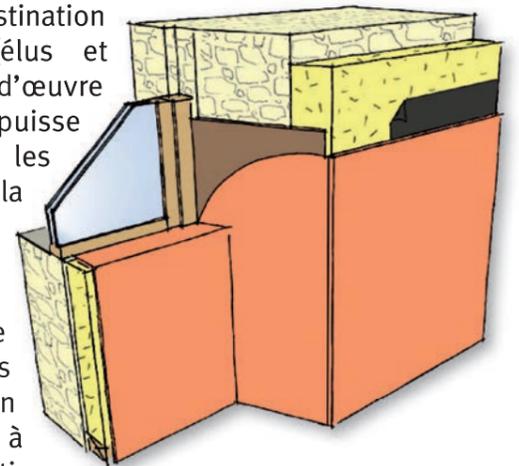
En réponse à la problématique de la réhabilitation thermique du bâti en tuffeau, le Parc a décidé de réaliser un guide technique pour connaître et diffuser les bonnes pratiques. En 2011, un groupe de travail s'est constitué autour d'architectes, de thermiciens, de laboratoire et d'artisans de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment). Ce référentiel s'appuiera sur les connaissances des professionnels du bâtiment, sur les expérimentations du CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement) de l'Ouest et sur le retour d'expérience de chantiers de réhabilitation exemplaires. Les objectifs du référentiel sont les suivants :

- Contribuer à une réhabilitation thermique pérenne du bâti en tuffeau.
- Capitaliser les informations relatives à la maîtrise de l'énergie dans le bâti ancien.
- Donner des clés de lecture pour comprendre le fonctionnement d'un bâti en tuffeau, savoir diagnostiquer les désordres et pathologies pour les résoudre.

- Vulgariser auprès des élus et du public concerné les techniques de réhabilitation et d'intégration des énergies renouvelables les plus pertinentes pour le bâti ancien.

Ce guide technique est à destination des maîtres d'ouvrage (élus et habitants), des maîtres d'œuvre et artisans. Pour qu'il puisse être utilisé efficacement, les partenaires d'assistance à la maîtrise d'ouvrage joueront un rôle privilégié. Le guide est destiné à plusieurs utilisations : (dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat), pour le conseil à l'habitant ou pour l'intégration des énergies renouvelables..).

Les CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), STAP (Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine) et EIE (Espace Info Energie) pourront s'appuyer sur ce travail dans le cadre de leurs missions respectives.



Détail sur l'isolation thermique d'un mur en tuffeau autour d'une menuiserie

»» Concours d'idées Maisons passives ligériennes... et maintenant ?

Si le Parc souhaite préserver le patrimoine bâti existant, il envisage également l'évolution de l'habitat ligérien en tenant compte des contraintes environnementales et énergétiques actuelles. Le Concours Maisons passives ligériennes fut à ce titre une expérience riche d'enseignements pour les communes participantes.

Il y a un peu plus d'un an, une centaine d'architectes de la France entière proposaient leur idée de la Maison passive à travers un projet imaginé sur une des six parcelles proposées par le Parc et les communes concernées : Blou, Bourgueil, Candes-Saint-Martin, Gizeux, Saint-Clément-des-Levées, Turquant. L'année 2011 a été consacrée à la remise de prix, à la sortie de l'ouvrage regroupant les meilleurs projets et idées, et du film « Le fleuve, la tuffe et l'architecte » présentant la démarche du concours et son contexte. Et maintenant ? Chaque commune a en effet à sa disposition une série de projets alliant modernité, insertion paysagère et performance énergétique. Nous avons donc voulu solliciter deux maires concernés par ces projets, pour connaître leur point de vue sur les suites à donner.



Projet lauréat sur la commune de Blou

Paroles de...

Marie SEYEUX (Maire de Blou) : « Aujourd'hui à l'issue du concours un très beau projet concernant notre commune a particulièrement retenu notre attention. Si nous trouvons un organisme, un promoteur prêt à s'atteler à sa réalisation nous ferions tout notre possible pour faciliter la menée à son terme d'un tel chantier. Réussir une telle réalisation au cœur de notre bourg ancien serait une belle image de ce qu'a toujours voulu notre village: vivre avec son temps en conservant ses racines. »

Thierry BEAUPIED (Maire de Gizeux) : « Le projet lauréat « De la place à la venelle » a séduit le Conseil Municipal, nul doute qu'il sera source d'inspiration pour l'aménagement de cette emprise foncière. Le P.L.U. en cours d'élaboration intègre d'ailleurs déjà certaines idées développées par l'équipe des six architectes. La commune de Gizeux (490 habitants) ne pourra pas mener seule l'aménagement de ce secteur, il lui faudra trouver des partenaires, des bailleurs... afin de concrétiser les idées que le concours du Parc n'a pas manqué de faire germer parmi les élus mais aussi peut être les habitants.

Ce sera la prochaine étape et c'est un sacré pari sur l'avenir de notre village ! »

» Des réalisations exemplaires à visiter

Le Parc propose chaque année des visites de réalisations exemplaires pour les habitants, les élus, les partenaires. Nommées « Passe à ton voisin », elles visent à partager des expériences réussies dans le domaine de l'architecture, de l'énergie... le public est toujours fidèle au rendez-vous.

Au mois de novembre dernier, 50 participants ont pu assister à la visite de deux réalisations exemplaires à Saint-Mathurin-sur-Loire : une maison BBC neuve et une réhabilitation énergétique d'une maison en tuffeau. Le thème de la matinée se centrera sur l'étanchéité à l'air en neuf et en rénovation. Un test à la porte soufflante réalisé par un ingénieur du Centre d'Etude de l'Équipement de l'Ouest a permis à chacun de se



Un exemple d'assainissement par phytoépuration

rendre compte de l'intérêt et des difficultés de cette technique.

La journée a permis d'aborder d'autres enjeux environnementaux. Les participants ont ainsi pu découvrir un assainissement par phyto-épuration, l'utilisation de la terre pour réaliser un mur intérieur en pisé ou encore l'application d'enduits et de matériaux d'isolation écologiques. D'autres journées seront proposées cette année.

» Agir auprès des collectivités pour réduire la facture énergétique des bâtiments

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine-et-Loire (SIEM), le Pays Saumurois et le Parc s'associent depuis avril 2011 pour accompagner les collectivités du territoire dans leur projet de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

À la demande des collectivités, le SIEM mandate des thermiciens pour réaliser un audit énergétique détaillé d'un bâtiment public. Dès que les préconisations de l'audit portent sur un bâtiment en tuffeau, le Parc met à disposition les compétences de son architecte afin de favoriser des réhabilitations thermiques pérennes conciliant enjeux environnementaux et patrimoniaux. Enfin, le Pays Saumurois accompagne les collectivités si de l'énergie biomasse peut être utilisée.

Cet appui technique du Parc dans le domaine de la réhabilitation du bâti ancien se présente sous la forme d'un rapport comprenant :

- un diagnostic sanitaire et thermique ;
- des propositions d'interventions détaillées précisant les matériaux les mieux adaptés au tuffeau ;
- une estimation des travaux ;
- une note sur les dispositifs de financement envisageables pour les collectivités.



Signature de la convention en avril 2011

» La mallette pédagogique : construire le bien vivre ensemble

Il ne suffit pas de construire des maisons écologiques dans un quartier pour que ses habitants se sentent automatiquement dans un lieu où il fait bon vivre. Même si les techniques de construction évoluent et qu'elles permettent de singulières économies d'énergie, il est nécessaire de penser l'organisation des bâtiments les uns par rapport aux autres, en fonction de l'environnement, si l'on veut offrir un cadre de vie de qualité.

Le Parc s'implique aux côtés des communes et les aide à concevoir de nouveaux programmes de logements répondant aux critères de l'urbanisme durable. Ainsi, le Parc met actuellement au point une mallette pédagogique destinée à aider les élus et les habitants à concevoir par eux-mêmes les grandes lignes de leur projet urbain. Des ateliers de construction de maquettes reprenant les grandes caractéristiques du terrain sont organisés (topographie, environnement naturel ou bâti, exposition...). Plus qu'un dessin, le jeu de construction facilite l'expression de ce que pourraient être des options d'aménagement. Par exemple, en visualisant ses impacts sur le voisinage, les objectifs du programme de construction peuvent être ajustés.

Une journée technique sera consacrée en mai à ce sujet à Saint-Clément-des-levées où la municipalité souhaite accueillir de nouvelles habitations. Le terrain, qui a déjà fait l'objet d'esquisses d'aménagement dans le cadre du Concours d'idées « Maisons passives ligériennes », sera l'occasion de tester cette maquette pédagogique. Par la suite, le Parc se tiendra à disposition des communes pour animer des ateliers dans le cadre d'un PLU ou avant d'engager une opération d'aménagement.



» Agenda

»» A découvrir à la Maison du Parc

En 2012, le Parc met vos sens en éveil ! Préparez-vous à des expériences garanties pour deux expositions originales présentées à la Maison du Parc :

Exposition « O »

A trop « voir » les choses, on oublie de les « regarder ». C'est en partant de cette réflexion que le photographe Simon Jourdan propose une manière originale de redécouvrir les paysages de cours d'eau de notre région. Avec l'utilisation de la 3D, les reliefs se dessinent et les volumes s'animent pour un tout autre regard.

Lunettes 3D fournies.

Du 1^{er} mars au 17 juin à la Maison du Parc

«Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers»



Animal méconnu, m a m m i f è r e surprenant, la chauve-souris ne fait rien comme tout le monde... Vivant à proximité des habitations, dans les

jardins ou les cavités, elle a plus d'un secret à dévoiler. Reproduction, vie sociale, alimentation et menaces... une vie trépidante pour cet animal qui ne vous laissera pas indifférent.

Du 30 juin au 7 novembre

»» Horaires d'ouverture 2012 de la Maison du Parc

En 2012, la Maison du Parc modifie ses horaires d'ouverture :

Vacances scolaires de mars et novembre (toutes zones) du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 - le dimanche, ouverture à 10h30

Avril, mai, septembre, octobre :

tous les jours de 09h30 à 13h00 et 14h00 à 18h00 (fermeture le lundi en avril et octobre) - le dimanche, ouverture à 10h30

Juin, juillet et août :

tous les jours de 09h30 à 19h00 - le dimanche, ouverture à 10h30

Fermeture annuelle du 31 octobre au 31 mars (Sauf vacances scolaires et groupes)



»» Devenez des ambassadeurs du Parc

Souhaitant s'appuyer sur les forces vives du territoire, le Parc anime depuis 2003 un réseau d'Ambassadeurs. Ce sont des personnes volontaires (environ 130) qui habitent et/ou travaillent sur le territoire du Parc. Par leurs activités professionnelles ou bénévoles, elles sont en contact direct avec les habitants et les touristes sur le territoire du Parc.

Après une formation de trois jours, les Ambassadeurs s'engagent à : mieux faire connaître le Parc, évaluer ses



produits touristiques, s'investir dans les groupes de travail techniques, assurer le relais entre les porteurs de projets publics/privés et l'équipe du Parc. Dans l'année, des formations

ou animations optionnelles, leur sont spécialement réservées.

En 2012, deux sessions sont proposées pour former de nouveaux ambassadeurs. Ces dernières se tiendront le mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 février ou le lundi 20, mardi 21 et mardi 28 février (inscription avant le 1^{er} février 2012)

Pour toute demande d'information :

Anne BLOUDEAU – Secrétariat Bureaux du Parc – a.bloudeau@parc-loire-anjou-touraine.fr



Quatre questions à Claude MAINGUY

Maire de la Ménitrie, Vice-Président du Parc et Rapporteur de la commission urbanisme



»» Quels sont les enjeux de l'architecture et de l'urbanisme sur le territoire du Parc ?

Ils sont colossaux, car nous sommes sur un territoire emprunt d'une histoire et d'une identité architecturale. Il faut donc préserver, valoriser l'architecture traditionnelle du territoire en valorisant les matériaux, locaux : ardoise, tuffeau, falun... mais aussi

les formes, les conceptions afin de respecter le paysage ligérien. Du point de vue de l'urbanisme, il est nécessaire de construire des logements qui s'intègrent dans le paysage local tout en tenant compte des performances.

»» Quels sont les enseignements du « Concours d'idées Maisons passives » ?

Le « Concours des maisons passives ligériennes » illustre cette volonté de concilier le défi énergétique en respectant les exigences du patrimoine. Les équipes d'architectes ont formulé de nombreuses propositions. Elles sont une source d'astuces, de solutions qui peuvent servir aux maîtres d'ouvrage publics et privés pour que les constructions soient réalisées dans une dynamique d'évolution respectant l'identité ligérienne.

L'édition issue du concours est mise à disposition dans les communes. Un projet d'accession/location peut utilement s'inspirer des propositions formulées par les architectes.

La diversité des sites a fait émerger de nombreux projets dont la démarche présente l'avantage d'être reproductible. Ainsi le projet de Saint-Clément-des-Levées a su composer avec le risque inondation et peut tout à fait s'adapter à l'ensemble des communes du Val d'Authion.

»» L'isolation des bâtiments existants est devenue une priorité pour les pouvoirs publics. Comment le Parc l'envisage sur le bâti ancien ? En quoi la rénovation du bâti ancien est-elle nécessaire ?

Les bâtiments sont des gros consommateurs d'énergie, en raison des déperditions par le sol, par les parois ou les ouvertures... Ils génèrent donc des coûts de fonctionnement importants qu'il est nécessaire de réduire. De plus les isolations apportent un confort aux usagers.

en diffusant des informations sur les enjeux et les techniques appropriées près des particuliers, des maîtres d'œuvre, des entreprises.

La rénovation du bâti ancien est une priorité pour les élus mais aussi pour la population. Elles permettent d'en assurer la conservation tout en améliorant les conditions d'utilisation.

»» Quelles actions mènent le Parc à destination des habitants ?

Le Parc en association avec les architectes du CAUE Maine-et-Loire assurent des permanences permettant aux particuliers d'obtenir gratuitement des avis, des suggestions et des conseils pour la réalisation de leurs projets. Cette initiative permet d'orienter au mieux les habitants notamment vers des dispositifs d'aide.

ou événementielles, auxquelles participent les agents du Parc. Ils en profitent pour échanger avec les particuliers et apporter quelques conseils pratiques

La Maison du Parc construite dans une agglomération où les contraintes sont nombreuses et avec un objectif de performances énergétiques, constitue une référence accessible aux habitants. Les matériaux utilisés peuvent être observés, touchés... Des renseignements sont disponibles. De nombreux visiteurs, enfants et adultes peuvent profiter de cette réalisation, apprécier les températures en hiver mais aussi en été...

Le Parc a mis en ligne de nombreuses fiches techniques qui apportent des informations pratiques sur des exemples de réhabilitations : comment isoler, comment réhabiliter une grange... Choix des matériaux, méthodes utilisées, coûts, tout y est. Ces fiches sont également distribués lors des manifestations festives

» Biodiversité

Le patrimoine naturel du Val de Loire vers une convention RAMSAR



Le Val de Loire est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000, au titre des paysages culturels. A l'occasion des 10 ans de l'inscription, l'idée d'une nouvelle reconnaissance internationale du Val de Loire est initiée. Cette fois-ci c'est le patrimoine naturel qui est visé, au vu de la richesse écologique du territoire.

La réflexion sur une reconnaissance RAMSAR est alors initiée sous l'impulsion du Parc, fin 2011 au même titre qu'il l'avait fait en 1997 pour l'inscription des paysages culturels. Cette démarche également liée à l'UNESCO, distingue depuis 40 ans les zones humides dans le monde et permet la préservation de ces espaces et de leurs ressources.

Aujourd'hui, 36 sites en France figurent dans cette convention RAMSAR et certains proches de nous comme la Brière ou la Brenne. En 2011 s'est créée en France une association regroupant tous les sites RAMSAR. Le Parc est un membre associé pour pouvoir nourrir le projet sur la Loire, dont les contours restent à définir, sachant que l'essentiel de la zone humide Loire est déjà couverte par Natura 2000.

» Ecodéveloppement

Le Baromètre du développement durable et solidaire des communes ligériennes.

Environnement, solidarité, économie, citoyenneté, le développement durable couvre un grand nombre de sujets aux applications parfois complexes. Alors comment permettre à une commune de mesurer ses avancées et d'envisager sa progression dans ce domaine ?

C'est à cette question que tente de répondre le réseau Cohérence qui a mis en place depuis 2008 le Baromètre du développement durable et solidaire à destination des communes bretonnes. Cet outil participatif propose un questionnaire pour mettre en avant les actions déjà engagées par la collectivité et identifier les pistes de progrès. Cet outil fait des petits... Après une adaptation en région PACA, la région des Pays de Loire s'est elle aussi emparée de cet outil, incitée par les élus, les associations et les citoyens. De novembre 2010 à octobre 2011, plus de 300 associations, collectivités et citoyens ont participé à la construction du baromètre du développement durable et solidaire des communes ligériennes. Après une phase d'expérimentation auprès de communes test en automne dernier, l'opération vient d'être officiellement lancée avec un appui fort du Parc.

Pour suivre l'actualité du baromètre : <http://www.barometredudeveloppementdurable.org/>

Journées techniques, les rendez-vous 2012

Pour répondre aux besoins d'information des agents et élus des collectivités, le Parc propose des journées



de sensibilisation et d'échange en lien avec le développement durable. Partagées entre des retours d'expérience et une mise en pratique sur le terrain, elles ont mobilisé en 2011 près de 180 participants sur des thèmes divers, de la valorisation des produits locaux à la formation et l'entretien des arbres têtards.

Face à ce succès, ces journées se poursuivent en 2012 et les idées ne sont pas en reste pour parler de développement durable :

- Voyage d'étude sur la mobilité dans le PNR du Pilat (en mars)

- Sensibiliser et agir en faveur du climat (en avril)
- Réussir ses orientations en matière d'aménagement du territoire (en mai)
- La réhabilitation et qualité de l'air intérieur (en septembre)
- Vivre avec les chauves-souris (en octobre)
- La maîtrise de la publicité dans les communes (en novembre)

Le principe est simple : diffuser les bonnes idées en matière de développement durable, qu'elles se propagent, grandissent et vivent !

Un programme détaillé sera prochainement édité. Pour plus d'information : Sylvie NICOLAS, Chargée de mission Eco-développement & Intercommunalité s.nicolas@parc-loire-anjou-touraine.fr

» Agriculture

Du producteur local à la cantine scolaire

Le Parc initie une plateforme d'approvisionnement en produits locaux et bio pour la restauration scolaire. Le projet démarre en 2010, alors que le Parc souhaite valoriser les « circuits courts ». Ils visent à faciliter les échanges directs et de proximité entre producteurs et acheteurs, notamment la restauration scolaire.



Grâce à l'implication de deux structures clés, Bio Loire Océan (association de producteurs locaux en région Pays de la Loire) et Aspire (association d'insertion du Saumurois), et sous l'impulsion du Parc, le projet d'une plateforme d'approvisionnement voit le jour. Coordination du réseau de producteurs et logistique sont alors la recette du succès ! A ce jour 6 à 8 restaurants scolaires commandent chaque semaine sur le site Internet de Bio Loire Océan.

La viabilité de cette plateforme est en phase de test. Le projet était soutenu par les fonds Leader Layon/Saumurois en 2011. Les aides financières du Conseil Général en 2012-2013 permettent de poursuivre l'expérimentation.

Pour plus d'information : Wilfrid COMBADIÈRE, Chargé de mission Agriculture durable

» Eco-construction

Des retours d'expérience pour vous aider dans vos travaux

Depuis quelques années, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine suit des chantiers de réhabilitation et d'écoconstruction menés par des particuliers sur le territoire. Il souhaite mettre à profit les expériences réussies en les partageant avec le plus grand nombre.

Dans une maison ancienne, ou une vieille grange les questions d'isolation et de confort thermique s'apparentent à un vrai casse-tête. Pourtant des solutions existent ! C'est ce que vous propose de découvrir le Parc en mettant à votre



disposition des fiches techniques en téléchargement sur le site du Parc. Vous y retrouverez des exemples de travaux d'isolation, d'installation de chaudière bois, de réhabilitation, de phytoépuration... Chacune des fiches présente les travaux menés par les propriétaires, le budget nécessaire et la performance énergétique. Des schémas vous permettent de mieux comprendre les démarches utilisées. Celles-ci respectent au mieux les principes de l'écoconstruction et du bioclimatisme et offrent ainsi un plus grand confort tout en réduisant la facture énergétique.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site du Parc www.parc-loire-anjou-touraine.fr, rubrique Centre de ressources, puis Fiches techniques.

Document édité avec le soutien financier de



Région Centre



L'écho du Parc

Mission architecture réalisée avec le soutien de :

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr Site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Directeur de publication : Jean-Michel MARCHAND - Co-Directeur de publication : Loïc BIDAULT
Directeurs de rédaction : Catherine ALLEREAU, Céline BLANC
Conception-Impression : Loire Impression, Saumur
Document imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales.
N°ISSN : 1778 - 8498 - Dépôt légal : en cours
Crédits photos : PNRLAT, Louis-Marie PRÉAU, François BASTE (mandataire), Michel MATTEL.



Partenaire référent

